



Diagnostic territorial dans le Pacte -15%







PRÉSENTATION D'AMORCE

Rassemblant plus de 900 adhérents pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités (communes, intercommunalités. conseils départementaux. régionaux) et autres acteurs locaux (entreprises, associations, fédérations professionnelles) en matière de transition énergétique (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production d'énergie décentralisée, distribution d'énergie, planification), de gestion territoriale des déchets (planification, prévention, collecte, valorisation, traitement des déchets) et de gestion du cycle de l'eau.

Force de proposition indépendante et interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (ministères, agences d'État et du Parlement) AMORCE est aujourd'hui la principale représentante des territoires engagés dans la transition énergétique, dans l'économie circulaire et dans

Belgie / Dusseldor Belgie / Duss

la gestion durable de l'eau. Partenaire privilégiée des autres associations représentatives des collectivités, des fédérations professionnelles et des organisations non gouvernementales, elle a joué un rôle majeur dans la défense des intérêts des acteurs locaux lors de l'élaboration de la loi énergie-climat, de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ou précédemment des lois relatives au Grenelle de l'environnement.

Créée en 1987, elle est largement reconnue au niveau national pour sa représentativité, son indépendance et son expertise, qui lui valent d'obtenir régulièrement des avancées majeures (TVA réduite sur les déchets et sur les réseaux de chaleur, création du Fonds Chaleur, éligibilité des collectivités aux certificats d'économie d'énergie, création de nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs, signalétique de tri sur les produits de grande consommation, généralisation des plans climat-énergie, obligation de rénovation des logements énergivores, réduction de la précarité énergétique, renforcement de la coordination des réseaux de distribution d'énergie, etc...).





Table des matières

Tabl	le des matières	3
1.	Introduction	4
1.1	1. Objectif du diagnostic	4
1.2	2. Contenu général	4
1.3	3. Modalités de réalisation	4
1.4	4. Livrables	5
1.5	5. Calendrier	5
2.	Identification des acteurs territoriaux	6
3.	Identification des données	7
4.	Statistiques territoriales	g





1. Introduction

1.1. Objectif du diagnostic

Le diagnostic territorial dans le cadre du Pacte -15% est nécessaire pour :

- Identifier l'ensemble des informations pertinentes à l'élaboration d'une base de données des ménages en situation de précarité énergétique : acteurs à mobiliser, données disponibles, statistiques sur le territoire :
- Confirmer le territoire et/ou les ménages ciblés ;
- Contribuer à mettre en place **l'instance de la précarité énergétique** sur le territoire, qui rassemble tous les acteurs en lien avec le Pacte -15%, sur tous les volets du programme (repérage, accompagnement, travaux) :

1.2. Contenu général

Plus précisément, ce travail sera découpé de la manière suivante :

- **Identification des acteurs territoriaux**, dont l'objectif est de déterminer tous les acteurs pouvant posséder des données sur la précarité énergétique, et de rentrer en contact avec eux afin de créer une instance de la précarité énergétique sur le territoire. Cette partie sera détaillée en **partie 2**.
- Identification des données, en parallèle des acteurs territoriaux. L'objectif est d'identifier toutes les données sur le territoire pouvant permettre de remonter à des ménages en situation de précarité énergétique, puis de déterminer les modalités d'accès et d'utilisation de ces données avec les acteurs territoriaux précédemment identifiés. Cette partie sera détaillée en partie 3.
- Statistiques territoriales, permettant d'avoir une vue d'ensemble du territoire afin de mieux définir l'action à mettre à place sur le territoire : approche différenciée selon les types de logements, communication pour les ménages, format de la rénovation groupée à mettre en place... Cette partie sera détaillée en partie 4.

L'identification des acteurs et des données sont totalement interdépendantes : la prise de contact avec un acteur du territoire permettra d'étoffer l'inventaire des données disponibles, et réciproquement, une donnée intéressante dans le cadre du Pacte -15% pourra mettre en lumière un acteur non identifié jusqu'à présent. Par conséquent, ces deux points auront intérêt à être traités simultanément.

Le travail sur les **statistiques territoriales** pourra être fait de manière plus indépendante, et pourra être alimenté par le travail sur les acteurs et les données, et complété par des bases de données nationales.

1.3. Modalités de réalisation

La partie sur les **acteurs** et les **données** sera réalisée selon les modalités présentées en parties 2 et 3, et synthétisée sous forme d'un tableau regroupant les acteurs du territoire, les données et les différentes informations complémentaires, comme présenté en partie 3.

En outre, les acteurs à intégrer à l'instance locale de la précarité énergétique (réunion dans le cadre du comité de pilotage local) devront être identifiés. De même, les actions de lutte contre la précarité énergétique déjà en place sur le territoire et les acteurs liés sont à identifier à cette étape, et à lister.

Pour la partie **Statistiques territoriales**, une suggestion sur le tableau à remplir est donné en partie 4. Ce tableau devra être complété par des éléments graphiques et une analyse sur ces statistiques et leur conséquence sur la cible et le déploiement du Pacte -15%.





1.4. Livrables

L'ensemble du travail de diagnostic territorial sera validé par la réception d'un **rapport intermédiaire** présentant l'avancement du travail et d'un **rapport final**, conformément à la convention du Pacte -15%, qui pourront être présentés aux prochains appels de fonds. De plus, ces rapports serviront de plan d'actions pour alimenter le logiciel de repérage de la précarité énergétique et déployer de manière générale la stratégie de repérage des ménages.

Le **rapport final** devra contenir, a minima :

- Une liste des actions de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire et les principaux enseignements à en tirer vis-à-vis de l'articulation avec le Pacte -15%;
- Les acteurs à intégrer à l'instance de la précarité énergétique du territoire, et participant donc aux comités de pilotage locaux;
- Le tableau liant acteurs et données pertinentes (cf. partie 3) ;
- La stratégie d'obtention de chaque donnée pertinente ;
- Le tableau des statistiques territoriales ;
- Une analyse (graphiques et textes) sur les résultats des statistiques territoriales et leurs conséquences sur la cible et le déploiement du Pacte -15%.

1.5. Calendrier

Un calendrier prévisionnel indicatif du diagnostic territorial est donné ci-dessous :

		Ja	inv	ier			Fé۱	/rie	r		Ma	ars			,	٩vr	il			М	lai			Jι	ıin	
Action	Sem 01	Sem 02	Sem 03	Sem 04	Sem 05	Sem 06	Sem 07	Sem 08	Sem 09	Sem 10	Sem 11	Sem 12	Sem 13	Sem 14	Sem 15		Sem 17	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26
Identification des acteurs territoriaux																										
Identification des données																										
Statistiques territoriales																										
Rapport intermédaire																										
Rapport final																										





2. Identification des acteurs territoriaux

Une liste d'acteurs territoriaux potentiellement pertinents pour le diagnostic territorial est donnée ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive, et tous les acteurs mentionnés ne sont pas forcément pertinents sur chaque territoire.

Catégorie	Propositions d'acteurs				
Collectivités	Mairie, EPCI, département				
Structures locales pour la MDE	ALEC, espace FAIRE, agence régionale de l'énergie, espaces FAIRE, Direction régionale de l'ADEME, autres associations ou plateformes				
Services publics sociaux	CAF, MSA, CCAS				
Habitat social	Bailleurs sociaux				
Autres structures publiques	DREAL, DDT, DDFIP				
Associations caritatives	Fondation Abbé Pierre, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur				
Fournisseurs ou gestionnaires d'énergie	Fournisseurs ou gestionnaires de réseaux : Enedis, GrDF, EDF, Engie, fournisseurs / gestionnaires locaux				

La collectivité évaluera l'appui que ces acteurs peuvent apporter au Pacte -15%, et établir un contact avec eux s'il n'existait pas. L'objectif de la démarche est, à partir de la liste des acteurs pertinents, d'avoir un contact avec la structure pour discuter avec elle des possibilités de transferts de données (quelles données, conditions du transfert, établissement d'une convention).

De plus, ce travail devra aussi faire le bilan des actions déjà mises en place sur le territoire en matière de lutte contre la précarité énergétique : OPAH, PIG, SLIME, actions mises en place en interne par la collectivité ou avec un espace FAIRE, etc. Les partenaires sur ces actions pourront, si pertinent, être identifiés pour l'instance territoriale de la précarité énergétique. De même, les résultats de ces actions et leur complémentarité avec le Pacte -15% devront être développés.





3. Identification des données

Il est possible de classer les données en deux grandes catégories : les données disponibles à l'échelle locale, et celles disponibles à l'échelle nationale. Parfois, la frontière entre les deux peut être difficile à déterminer et amener à un vrai travail de réflexion et d'échanges avec les acteurs concernés. Par exemple, le travail visant la mise à disposition des données de consommation d'électricité doit-il être effectué à l'échelle nationale ou avec un interlocuteur local du gestionnaire de réseau, voire aux deux ?

Dans le cadre du diagnostic territorial, le cœur du travail consiste à compiler les données disponibles à l'échelle locale, qui seront plus ou moins différentes sur chaque territoire. Cependant, il paraît intéressant de recenser aussi les données disponibles à l'échelle nationale, en complément du travail sur ces données par AMORCE au niveau national et par les prestataires du Pacte -15%. De plus, les données dont le caractère local ou national est compliqué à déterminer (voir ci-dessus) pourront être compilées aussi, en vue de déterminer leurs modalités d'obtention, en lien avec AMORCE.

Une liste de données potentiellement intéressantes à l'échelle locale est donnée ci-dessous. Ici encore, cette liste n'est pas exhaustive, et celles mentionnées ne sont pas forcément pertinentes pour le territoire.

Catégorie	Donnée	Gestionnaire de la donnée			
Données économiques / fiscales	Catégorie socio-professionnelle	INSEE (Recensement de la population - RP)			
- Nosares	Revenus imposables	DGFIP (FILOCOM)			
	Adresse	INSEE (RP), DGFIP (FILOCOM)			
	Type de logement (individuel, collectif)	DGFIP, bailleurs sociaux			
	Logement social	Bailleurs sociaux			
	Nombre de logements à l'adresse	INSEE (RP), DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux			
Données sur le logement	Année de construction	DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux			
	Surface des logements	DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux			
	Nombre de pièces	DGFIP (FILOCOM), bailleurs sociaux			
	Énergie principale	INSEE (RP)			
	Classe DPE	Observatoire des DPE			
	Statut d'occupation	INSEE (RP)			
Consommation d'énergie	Consommation électrique	Gestionnaire de réseau élec. / fournisseur			
Consonmution a energic	Consommation de gaz	Gestionnaire de réseau de gaz / fournisseur			





	Consommation de chauffage urbain	Gestionnaire de réseau de chaleur		
	Facture d'électricité	Fournisseur d'électricité		
	Facture de gaz	Fournisseur de gaz		
	Facture de chauffage urbain	Gestionnaire de réseau de chaleur		
	FSL	Conseil départemental		
Aides à la personne	Aides au paiement des dettes énergétiques	CAF, CCAS, caisses de retraite		
	Aides du CCAS	CCAS		
	Aides associatives	Associations caritatives		
	Impayés d'énergie	Fournisseurs d'énergie		
Impayés d'énergie	Coupures d'énergie	Gestionnaires de réseau, médiateu national de l'énergie		

*RP: Recensement de la population

DGFIP : Direction générale des finances publiques

FILOCOM : Fichier des logements à la commune, réalisé par la DGFIP

Pour la plupart de ces données, tout l'enjeu est d'évaluer leur disponibilité. Ce travail pourra se faire en identifiant le bon interlocuteur (acteur lié à cette donnée) et en déterminant les modalités de transfert des données (transfert impossible, possible avec une convention, possible avec une anonymisation ou une concaténation à une maille plus large...).

L'ensemble des informations des parties 2 et 3 pourront, en première approche, être complétées dans le **tableau de synthèse** suivant, en y ajoutant si nécessaire la stratégie d'obtention pour chaque donnée pertinente.

Acteur	Donnée	Disponibilité	Fréquence de rafraîchissement	Maille

- Acteur : Nom de l'acteur ayant des données pouvant aider à la mise en œuvre du Pacte -15%
- **Donnée** : information disponible. Par exemple : revenu, surface du logement, âge, statut de bénéficiaire...
- **Disponibilité** : possibilité de transmission de la donnée dans le cadre du Pacte -15%, et niveau d'anonymisation. Par exemple : non disponible / anonymisée à l'échelle x / disponible
- **Fréquence de rafraîchissement** : fréquence de la mise à jour des données. Exemple : annuelle, à l'inscription...
- Maille: échelle pertinente pour l'information. Exemple: individu / ménage / adresse / IRIS / commune...





4. Statistiques territoriales

L'objectif d'un bilan statistique du territoire est double :

- Réaliser une « carte d'identité du territoire », qui sera utile pour l'élaboration des rapports transverses sur le programme, et pour l'évaluation ;
- Repérer des indices qui pourront orienter le travail sur le Pacte -15% : types d'énergies majoritaires sur le territoire, présence d'un réseau de gaz, réseau de chaleur, typologie des logements (individuel / collectif, résidences principales / secondaires / logements vacants), environnement (urbain, semi-urbain, rural) ...

Dans un premier temps, le tableau ci-dessous devra être complété avec un maximum d'informations (carte d'identité du territoire). Ensuite, les données devront être analysées, avec en particulier les conséquences de cette étude sur le territoire, les ménages ciblés et le déploiement du Pacte -15% (orientation du travail dans le Pacte -15%).

Cette partie d'analyse pourra notamment s'effectuer avec :

- Des graphiques pertinents à partir des données complétées ;
- Une analyse sur la zone géographique et le public à cibler dans le cadre du Pacte -15% ;
- Une analyse sur les tris et filtrages à opérer dans la base de données des ménages, en vue simplifier le travail ultérieur d'accompagnement des ménages (exemple : ménages chauffés au bois nécessitant une autre approche pour confirmer la précarité énergétique, etc.);
- Une analyse sur l'accompagnement des ménages (exemple : besoin de contacter les propriétaires bailleurs de façon massive, etc.) ;
- Une analyse sur l'opération de rénovation groupée (exemple : précarité énergétique potentiellement très diffuse, donc besoin de monter une opération un grand nombre de propriétaires non précaires, etc.).

1. Le territoire et ses habitants		
Nombre d'habitants		
Taux de pauvreté		%
	Agriculteurs exploitants	%
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	%
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	%
Répartition des catégories socioprofessionnelles	Professions intermédiaires	%
socioprofessionnenes	Employés	%
	Ouvriers	%
	Retraités	%
	Autres personnes sans activité professionnelle	%
Pápartitian par anvironnament de via	Ville	%
Répartition par environnement de vie	Péri-urbain	%





	Campagne	%
	Logement inoccupé	%
	Propriétaire	%
	Locataire non meublé non HLM	%
Répartition statut d'occupation du logement	Locataire non meublé HLM	%
	Locataire meublé ou chambre d'hôtel	%
	Logé gratuitement	%
	Hors logement ordinaire	%
	Présence d'un réseau de gaz	
Réseau énergétique	Présence d'un réseau de chaleur	
	Nombre de foyers reliés au RC	

2. Le parc de logements		
Nombre de logements		
Nombre de logements HLM		
	Résidences principales	%
Catégorie de logement	Résidences secondaires / occasionnelles	%
	Vacants	%
	Maison	%
	Appartement	%
	Logement-foyer	%
Type de logement	Chambre d'hôtel	%
Abe no referment	Habitation de fortune	%
	Pièce indépendante (ayant sa propre entrée)	%
	Hors logement ordinaire	%
	Avant 1946	%
	De 1946 à 1970	%
Période de construction	de 1971 à 1990	%
	de 1991 à 2005	%
	De 2006 à 2013	%





	Depuis 2014	%
	Chauffage central collectif	%
Type de chauffage	Chauffage central individuel	%
	Chauffage individuel tout électrique	%
	Moins de 2 ans	%
	De 2 à 4 ans	%
	De 5 à 9 ans	%
	De 10 à 19 ans	%
Ancienneté d'emménagement	De 20 à 29 ans	%
	De 30 à 39 ans	%
	40 ans et plus	%
	Logement inoccupé	%
	Hors logement ordinaire	%
	A-B	%
	С	%
	D	%
Classe énergétique DPE	E	%
	F-G	%
	Non diagnostiqué	%

En complément des informations déjà possédées par la collectivité, plusieurs bases de données en accès libre sont disponibles pour alimenter ce travail de caractérisation du territoire.

La plus importante est le **recensement de population** (RP), qui contient de nombreux indicateurs anonymisés à la maille du ménage, à la fois sur les aspects socio-économiques et sur le logement. En complément, **la base de données du ministère de la Transition écologique et solidaire** propose des indicateurs sur la consommation d'énergie et sur les réseaux. La base de données **FiLoSoFi** de l'INSEE propose aussi des indicateurs socio-économiques. Enfin, la **base de données des DPE** de l'ADEME permet de reconstituer l'ensemble des DPE sur un territoire.

Ces bases de données ne sont pas nécessairement les seules à mobiliser, et d'autres indicateurs intéressants peuvent être ajoutés aux suggestions proposées ci-dessus.

Ces bases de données sont résumées ci-dessous :





Source	Maille	Date de dernière actualisation	Site internet	Données disponibles
Recensement - fichier logement	Ménage	2016	https://www.insee.fr/fr/statistiques/4229099?sommaire=4171558	Commune IRIS Période d'achèvement de la construction ou de l'immeuble Catégorie de l'IRIS Catégorie de logement Chauffage central du logement Combustible principal du logement Appartenance du logement à un organisme HLM Superficie du logement Type de construction Type de logement Nombre de personnes du ménage Nombre de personnes âgées de 15 ans ou moins du ménage
Recensement - fichier individu	Ménage	2016	https://www.insee.fr/fr/statistiqu es/4229118?sommaire=4171558	Année d'emménagement dans le logement Age Catégorie socio-professionnelle Diplôme le plus élevé Condition d'emploi Type d'activité Statut d'occupation du logement
MTES - données énergie	Commune / IRIS	2017	https://www.statistiques.develop pement-durable.gouv.fr/donnees- locales-de-consommation- denergie	Consommation dans le résidentiel (élec/gaz) Nombre de points de livraison dans le résidentiel (élec/gaz) Indice de qualité des données (élec/gaz) Thermosensibilité dans le résidentiel (élec/gaz)





				Part de la consommation thermosensible dans le résidentiel (élec/gaz) Vente de fioul domestique Réseau chaleur / froid Puissance totale installée Production totale thermique du réseau Nombre de points de livraison du réseau de chaleur Consommation du réseau de chaleur dans le résidentiel
Filosofi	Commune	2016	https://www.insee.fr/fr/statistiqu es/4190004	Nombre de ménages fiscaux Médiane du niveau de vie Taux de pauvreté
ADEME	Commune	2016	https://public.opendatasoft.com/ explore/dataset/base-des- diagnostics-de-performance- energetique-dpe/	Année de construction Surface habitable Consommation d'énergie Méthode DPE Type d'énergie
				Consommation d'énergie finale





AMORCE

18, rue Gabriel Péri – CS 20102 – 69623 Villeurbanne Cedex

 $\textbf{Tel}: 04.72.74.09.77 - \textbf{Fax}: 04.72.74.03.32 - \textbf{Mail}: \\ \underline{\textbf{amorce@amorce.asso.fr}}$

www.amorce.asso.fr - 9@AMORCE

